

9.3 Dépenses de santé

Le montant des **dépenses courantes de santé** s'élève à 240 milliards d'euros en 2011, soit 12 % du produit intérieur brut (PIB). La **consommation de soins et de biens médicaux (CSBM)**, qui en représente les trois quarts, atteint 180 milliards d'euros. Sa part dans le PIB est de 9 % après 9,1 % en 2010. Sa croissance, nettement inférieure à celle observée au début de la décennie, se situe comme en 2010 en dessous de 3 %, confirmant le ralentissement amorcé en 2008. L'évolution des prix des soins et biens médicaux est extrêmement faible depuis quatre ans. Ils sont en recul depuis 2009 du fait de la baisse des prix des médicaments et des soins hospitaliers. Ces diminutions compensent la hausse du prix des **soins de ville** liée à la revalorisation du tarif de la consultation des médecins généralistes intervenue en 2011.

Le ralentissement en valeur de la CSBM concerne la quasi-totalité des postes de dépenses. Le rythme de croissance des soins hospitaliers qui représentent 46 % de la CSBM, se stabilise. Dans le secteur public hospitalier, la progression en valeur de la consommation reste stable alors qu'elle diminue dans le secteur privé pour lequel il s'agit de la plus faible progression depuis 2002. La consommation de médicaments en 2011 s'élève à 532 euros par habitant et place la dépense française au 5^{ème} rang mondial derrière les États-Unis, le Canada, l'Irlande et l'Allemagne. Le ralentissement de la consommation de médicaments amorcé en 2008 est très marqué en 2011 : il

résulte d'une nouvelle diminution des prix et d'une augmentation très faible des volumes. La consommation de transports sanitaires n'évolue que faiblement, en lien avec les efforts de maîtrise engagés depuis 2007.

En 2011, la part de la sécurité sociale dans le financement de la CSBM recule très légèrement. Le relèvement du seuil d'application du forfait sur les actes lourds effectués en ville ou à l'hôpital et le déremboursement ou la moindre prise en charge de certains médicaments et biens médicaux en sont la cause. La prise en charge par les **organismes d'assurance maladie complémentaires** est tendanciellement orientée à la hausse. Le reste à charge des ménages est stable. Cependant, il demeure élevé pour certaines dépenses comme l'optique, les soins dentaires ou les médicaments. Il est très faible pour les transports de malades et les soins hospitaliers.

Sur le plan international, la France figure parmi les pays développés où la prise en charge des dépenses de santé par les fonds publics est la plus importante et où le reste à charge des ménages est le plus limité. Seuls le Luxembourg, les Pays-Bas, la République tchèque, les pays scandinaves et le Japon ont une prise en charge publique plus développée que celle de la France. Toutefois, à l'exception des Pays-Bas, la part du reste à charge des ménages y est plus élevée qu'en France. ■

Définitions

Comptes nationaux de la santé : retracent la production, la consommation et le financement de la fonction santé, entendue selon la Comptabilité nationale comme l'ensemble des actions qui concourent à la prévention et au traitement d'une perturbation provisoire de l'état de santé.

Organismes d'assurance maladie complémentaires : mutuelles, sociétés d'assurances et institutions de prévoyance.

Soins de ville : effectués en cabinet de ville ou en centre de santé, ils sont composés des soins dispensés au titre de l'activité libérale par les médecins, les chirurgiens-dentistes et les auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes), des actes d'analyse effectués en laboratoire et des soins de cures thermales reconnus par la Sécurité sociale (soins de médecins et d'auxiliaires médicaux et forfaits cures hors hébergement).

Consommation de soins et de biens médicaux (CSBM), dépenses courantes de santé : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les comptes nationaux de la santé en 2011 », *Document de travail, Série statistiques*, n° 172, Drees, septembre 2012.
- « Les prix des médicaments de 2000 à 2010 », *Insee Première* n° 1408, juillet 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Consommation de soins et de biens médicaux

en milliards d'euros courants

	2010 (r)	2011	11/10 en %
Soins hospitaliers ¹	81,4	83,6	2,6
Secteur public	62,1	63,8	2,7
Secteur privé	19,3	19,8	2,5
Soins de ville	44,1	45,7	3,7
Médecins	18,5	19,2	3,9
Auxiliaires médicaux	11,0	11,5	4,8
Dentistes	10,0	10,3	2,6
Analyses de laboratoires	4,3	4,4	2,6
Cures thermales	0,3	0,3	1,4
Médicaments	34,5	34,7	0,5
Autres biens médicaux	11,6	12,2	5,0
Optique	5,1	5,3	3,9
Prothèses, orthèses, VHP ²	2,1	2,2	5,9
Petits matériels et pansements	4,3	4,6	6,0
Transports de malades	3,8	3,9	3,0
Consommation de soins et de biens médicaux	175,4	180,0	2,7

1. Court et moyen séjour, psychiatrie.
2. Véhicules pour handicapés physiques.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé 2011 - base 2005.

Poids de la consommation médicale et de la dépense courante de santé

en % du PIB

	2005	2008	2010 (r)	2011 (p)
Consom. de soins et de biens médicaux	8,6	8,6	9,1	9,0
Dépense courante de santé	11,4	11,4	12,1	12,0

Sources : Drees, comptes nationaux de la santé 2011 - base 2005 ; Insee.

Structure du financement de la consommation de soins et de biens médicaux

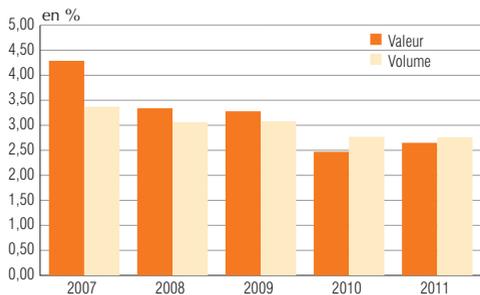
en %

	2005	2008	2010 (r)	2011 (p)
Sécurité sociale de base	76,8	75,7	75,7	75,5
État et CMU-C org. de base	1,2	1,2	1,2	1,3
Organismes complémentaires ¹	13,0	13,3	13,5	13,7
dont : mutuelles	7,6	7,6	7,5	7,5
sociétés d'assurance	3,0	3,3	3,6	3,7
institutions de prévoyance	2,3	2,4	2,4	2,5
Ménages	9,0	9,7	9,6	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Y compris prestations CMU-C versées par ces organismes.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé 2011 - base 2005.

Taux de croissance de la consommation de soins et biens médicaux



Source : Drees, comptes nationaux de la santé 2011 - base 2005.

Dépense de recherche médicale et pharmaceutique

en millions d'euros courants

	2005	2010 (r)	2011 (p)	11/10 en %
Financements budgétaires	3 096	3 492	3 520	0,8
Budget civil de R&D	1 993	1 948	1 945	-0,2
Universités et hôpitaux	1 103	1 543	1 576	2,1
Autres financements	3 524	3 935	3 964	0,7
Industries pharmaceutiques	3 398	3 827	3 854	0,7
Secteur associatif	126	108	110	2,1
Dépenses totales	6 621	7 427	7 484	0,8

Sources : Drees ; ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dépense courante de santé

en milliards d'euros courants

	2005 (r)	2011 (p)	11/10 en %
Cons. de soins et de biens médicaux	148,1	180,0	2,7
Soins de longue durée ¹	12,2	17,9	3,7
Indemnités journalières	10,4	13,0	2,4
Prévention	5,1	5,8	0,0
Subvention au système de soins	2,3	2,6	7,5
Recherche	6,6	7,5	0,8
Formation	1,1	1,8	0,2
Coût de gestion du système de santé	13,4	15,6	1,4
Double compte (recherche pharm.)	-3,5	-3,9	0,7
Dépense courante de santé	195,7	240,3	2,6

1. Soins aux personnes âgées ou handicapées en établissements et services de soins infirmiers à domicile.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé 2011 - base 2005.

Dépenses de santé dans quelques pays du monde en 2009

	en millions d'euros	en euros par habitant	en % du PIB
Allemagne	278 345	3 399	11,6
Australie ¹	62 901	2 895	8,7
Autriche ¹	29 328	3 518	10,4
Belgique	36 885	3 416	10,9
Bulgarie ²	1 999	261	6,9
Canada ¹	106 522	3 205	10,4
Chypre ¹	1 006	1 269	5,8
Rép. de Corée	41 578	838	6,9
Danemark	25 649	4 644	11,5
Espagne	100 231	2 183	9,5
Estonie	971	725	7,0
États-Unis ³	1 750 050	5 685	17,5
Finlande	15 674	2 936	9,1
France	224 699	3 481	11,9
Hongrie	6 924	691	7,5
Islande	836	2 624	9,7
Japon ¹	281 632	2 207	8,5
Lituanie ³	2 008	601	7,6
Luxembourg ¹	2 658	5 438	6,8
Nouvelle-Zélande	8 737	2 012	10,3
Pays-Bas	68 413	4 139	12,0
Pologne	22 871	599	7,4
Rép. Tchèque	11 307	1 078	8,2
Roumanie	6 667	310	5,7
Slovénie ³	3 279	1 608	9,3
Suède	29 138	3 134	10,0
Suisse ³	40 389	5 216	11,4

1. Données 2008.

2. Données 2007.

3. Données provisoires.

Source : Eurostat.